



Namur, le 22 mai 2007

**Le Vice-Président,**  
Ministre du Logement, des Transports  
et du Développement territorial

Monsieur André Vanderborght

N/Réf. : AA/ LB/ CD/ HD/ i 153775/ SP21009/ SPAT 1620

Concerne : Acquisition d'un terrain à Nil-Saint-Vincent par l'organisation Maharishi

Cher Monsieur,

Votre courriel en date du 24 avril dernier relatif à l'objet repris sous rubrique a bien été porté à ma connaissance et a retenu ma meilleure attention.

Aussi, renseignements pris auprès du Service de l'Urbanisme de la Commune de Walhain, je puis vous confirmer qu'à ce jour, aucune demande urbanistique liée audit terrain n'a été introduite auprès des Autorités communales.

Néanmoins, je prends acte de votre point de vue et charge la Cellule « Développement territorial » de mon Cabinet de rester attentive à l'évolution de ce dossier.

A toutes fins utiles, je relaye également auprès de Madame Joëlle Milquet, Présidente nationale du cdH, vos inquiétudes et observations particulières liées à la problématique des sectes en Belgique.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



**André ANTOINE**